

Val-d'Or, le 21 novembre 2014

Monsieur le député Bourgeois,

N'ayant pu hélas me joindre aux citoyennes et citoyens qui se sont rendus à votre bureau en ce jour du 21 novembre 2014 et étant la présidente de la Corporation Vallée-des-Loupiots qui regroupe deux CPE ainsi qu'un bureau coordonnateur pour un total de 47 employées (majoritairement des femmes), 90 responsables en milieu familial (des femmes) et 400 familles (ou 600 enfants) de votre circonscription, **je me permets de vous faire valoir l'extrême indignation dans laquelle votre gouvernement nous plonge en ne respectant pas d'une part son engagement électoral, ce qui d'un point de vue éthique est tout à fait désolant et condamnable, et d'autre part en imposant des mesures quasi-punitives aux familles utilisatrices qui, comme vous le savez certainement, se verront pour un très grand nombre d'entre elles, imposer une nouvelle taxation en plus de leur part d'imposition.**

Nous comprenons que l'orientation prise par votre gouvernement est de couper dans les services publics et de faire payer plus aux contribuables et ce pour à court terme voir un beau ZÉRO sur le budget provincial dans une lecture idéologique comptable et partisane réductionniste au détriment du bien-être de la population. Car mises à part ces coupures et ce fameux Plan Nord avez-vous d'autres projets de développement pour la société québécoise?

Et pourtant...il vous est démontré un peu plus chaque jour par des citoyens exaspérés et de toute allégeance politique d'ailleurs que votre façon de faire sera plus nuisible que profitable tant économiquement que ...socialement, un terme qui n'apparaît à peu près jamais dans vos discours. **Les rapports d'économistes, de sociologues, de spécialistes en éducation font valoir la pertinence du système de politique familiale au Québec qui est très novateur et profitable à l'économie et à la société surtout dans une perspective à long terme qui n'est malheureusement pas la vôtre.** Pour mémoire c'est en 1997, à la suite d'un sommet socio-économique dont l'objectif principal était pour l'État d'atteindre le déficit zéro avec l'accord de tous les partenaires sociaux, y compris le mouvement communautaire, les groupes de femmes et le patronat, que la « pleine institutionnalisation des services de garde à la petite enfance » fut décidée. Oui l'État investit alors même en période de crise économique mais les retombées ne mirent pas longtemps à convaincre de la bonne direction choisie : création de dizaines de milliers d'emplois, rentrées fiscales estimées à environ un milliard de dollars résultant d'une croissance du taux d'emploi des mères des enfants utilisant ces services, reconnaissant ainsi la place des femmes dans la société tant au plan du travail que de la condition des femmes (lutte contre la pauvreté et travail décent) et l'importance du développement social et des apprentissages des enfants notamment pour la petite enfance, ce que de nombreuses recherches confortaient. (Lévesque, 2011, p.42).

Et pour mémoire encore, il y a tout juste 10 ans, le gouvernement libéral assénait la même fourberie aux citoyens en haussant le tarif de 5 à 7\$ ce qui allait contre la promesse du parti avant les élections de ne pas modifier cette tarification...un mode opératoire ou une tradition?

Lisez-vous ces rapports produits par des chercheurs reconnus de nos universités? Il est vrai que le financement de la recherche et de nos institutions d'enseignement ne sont pas là encore votre priorité...trois fois hélas! L'arrogance dont votre gouvernement fait preuve tant à l'égard des conclusions et recommandations de ces éminences grises du Québec qu'à l'égard des citoyennes et citoyens se rapproche de celle de la monarchie absolue...une insulte donc à la démocratie!

Qui représentez-vous Monsieur le Député, certains électeurs qui pour plusieurs vous désavouent désormais publiquement? Qui représente votre gouvernement? Soyons un peu plus cyniques, vous coupez partout mais ô surprise la caste sociale qui s'en sort avec des augmentations de salaires et de privilèges...est celle des médecins! Quel message envoyez-vous en agissant de la sorte? Quelle idée de la représentation citoyenne et démocratique avez-vous donc; lorsque Monsieur Couillard se prend en exemple pour exprimer que « lui cela ne l'aurait pas dérangé de payer plus cher pour un service éducatif », est-il en train de se comparer à la classe moyenne qu'il étrangle? Quelle manque de jugement et quel discours démagogique insupportable de la part de ces gens qui eux font bel et bien partie du faible pourcentage de « riches »...il faudra d'ailleurs revoir votre définition des riches en passant!

Monsieur Couillard et vous-même avez-vous dans les dernières semaines pris la peine de visiter ces lieux éducatifs qui accueillent ces milliers de petits québécois chaque jour? Avez-vous pris la peine d'écouter ces femmes qui y œuvrent, de rencontrer ces milliers de familles qui vous disent et désormais vous crient de cesser de vous en prendre à ce qui leur permet d'assurer à leurs enfants des milieux de vie sain, sécuritaire, motivant, accessible, tandis qu'ils se rendent eux-mêmes à leur ouvrage l'esprit en paix et si heureux de retrouver leurs petits enjoués, épanouis après leur journée!

Les services à la petite enfance sont-ils considérés par les vôtres comme un luxe? Avez-vous lu les rapports de recherche qui font état des bienfaits observés et attestés chez les enfants quel que soit leur milieu d'origine?

Allez je me permets de vous citer quelques extraits de cette recherche de Benoît Lévesque, professeur émérite à l'UQAM et à l'ÉNAP, publiée en juillet 2011 sous le gouvernement Charest :

La qualité des services de garde offerts par les CPE est supérieure à celle des garderies commerciales. Au départ, il semble bien que les garderies commerciales sont plus sélectives dans le choix de leur clientèle, alors que les CPE et les services de garde en milieu familial le sont moins. Les services de garde offerts par les CPE et les responsables de garde en milieu familial se révèlent plus flexibles et mieux adaptés aux besoins plus spécifiques des parents que les garderies commerciales conventionnées. Ainsi, les CPE et le milieu familial offrent 96 % des places à temps partiel, apparemment moins payantes, et 90 % des places pour les poupons (0 à 17 mois) qui exigent plus d'attention, tout en accueillant 63 % des enfants handicapés qui exigent parfois des ressources spécialisées(Portrait des services de garde en 2008, Ministère de la Famille et des Aînés, dans AQCPE, 2010). (Lévesque, 2011, p16-17)

Cela dit, la qualité des services de garde de la petite enfance peut être évaluée à partir de plusieurs dimensions comme le montrent les recherches réalisées dans le domaine. Une enquête d'évaluation de très grande envergure portant sur la qualité des CPE a été réalisée en 2003 par une équipe composée de chercheurs sous la coordination de l'Institut de la statistique

du Québec (2004). Les résultats de cette recherche sont en cohérence avec « ce qui ressort généralement de la littérature », à savoir « que les établissements à but lucratif offrent des services éducatifs de qualité inférieure par rapport à ceux offerts dans les établissements sans but lucratif. » (Institut de la statistique du Québec, 2004 :427). Il apparaît ainsi « que pour les enfants d'âge préscolaire fréquentant une installation de CPE, la qualité d'ensemble des services reçus est estimée à 2,93, ce qui se situe près du seuil de 3,00 définissant l'atteinte d'une bonne qualité», alors dans le cas des garderies à but lucratif elle est de 2,62 sur une échelle de 4. Pour les poupons (17 mois et moins), l'écart est plus prononcé encore en faveur des CPE qui reçoivent un score de 3,05 comparativement à 2,58 pour les garderies à but lucratif. Les services en milieu familial ont des scores inférieurs à ceux des CPE mais supérieurs à ceux des garderies commerciales. (Lévesque, 2011, p.17)

Quelles preuves vous faut-il encore pour vous démontrer qu'éducation et privatisation pensées ensemble constitue une mise à distance des valeurs démocratiques. Que l'accès à des services à faible coût voire gratuit (soyons fous!) dans le cas de l'éducation de nos petits et de nos jeunes est une garantie de développement sain à moyen et long terme de la sphère individuelle aux sphères sociales et économiques. Que l'on soit plus en moyen ou pas n'a pas à entrer dans cette équation, ce sont les impôts qui se chargeront de travailler à la juste part de tous et chacun. Le fardeau du manque de places qui pèse sur les familles et les rend amères est dû aux politiciens qui n'ont pas voulu croire en l'importance de l'investissement dans ces lieux éducatifs, il ne doit pas incomber aux CPE ni aux milieux de garde privés.

Devant quel fait accompli êtes-vous entrain de nous placer hormis ce détestable déficit dont vous souhaitez faire porter le fardeau aux enfants? Les mères... à la maison! ou payez-vous une gardienne (et non une éducatrice!) et les plus pauvres, regroupons-les, ce sera plus simple à gérer! Société de castes, de privilèges, retour en arrière, que chacun se paye les services que sa bourse peut lui permettre...un peu comme le choix d'une voiture!

Chaque enfant du Québec devrait avoir accès à un milieu éducatif de qualité; chaque famille du Québec devrait pouvoir avoir accès à un service éducatif de qualité à moindre coût, tous ensembles sans distinction! Et si l'on transférait le milieu de la petite enfance au ministère de l'Éducation...après tout, ne serait-ce pas logique! On ne garde pas nos petits en attendant que la journée passe, des professionnelles remarquables veillent sur eux en les éduquant, en les guidant, en les aimant et ce sans se substituer aux parents mais en travaillant avec eux!

Misez sur les enfants, sur l'avenir, laissez les parents et les femmes en particulier accéder à une meilleure qualité de vie en contribuant directement au développement démographique, social, économique et culturel de leur société, tout en pensant aussi à leur retraite qu'ils doivent sagement prévoir, tel que le gouvernement le leur rappelle également; optez pour une longue vue et non des monocles désuets! L'économie est reliée à la famille, tout part de là, le terme est grec : *Oikos*, le foyer. Une famille en santé, éduquée, est productive et contribue en priorité à l'enrichissement de sa communauté et non au sien égoïstement. **Voyez plus loin que votre génération, que votre situation, faites confiance à cette universalité en la développant intelligemment et non en la remettant en question.**

En espérant que vous tiendrez davantage compte des données scientifiques et sociales que vos concitoyens vous transmettent pour nous conduire, ensemble, vers une société

égalitaire et équilibrée. Et je vous invite à venir rencontrer les parents administrateurs dans les installations qui font aussi la fierté des familles d'ici!

Enfin, votre gouvernement vient d'annoncer que les projets en développement en cours qui n'ont pas encore d'ententes signées avec des contracteurs devront trouver par eux-mêmes 50% du financement...on appelle cela une épée dans le dos, une trahison, un abus de pouvoir. Des familles attendent après ces ouvertures de places, des personnes attendent après ces ouvertures de postes! Sachez que si vous ne permettez pas de nous assurer du financement de notre projet tel qu'il avait été conclu avec le Ministère de la Famille nous vous tiendrons directement responsable en tant que représentant élu à qui nous avons délégué notre voix citoyenne de cet échec et nous jouerons notre rôle de mobilisation auprès des parents et futurs parents utilisateurs.

Monsieur le Député, prenez votre rôle à cœur et respectez vos électeurs présents et futurs!

Anne-Laure Bourdaleix-Manin, Ph.D.
Maman, professionnelle, présidente de la Corporation Vallée-des-Loupiots
1 rue Fortin, Val-d'Or (Québec) J9P 0B9

P.S. : voici la référence du professeur émérite Benoît Lévesque : *L'institutionnalisation des services québécois de garde à la petite enfance à partir de l'économie sociale : un processus qui s'échelonne sur plusieurs décennies*, Centre de recherche sur les innovations sociales.
<https://depot.erudit.org/bitstream/003717dd/1/ET1105.pdf>

C.C. : Madame Charbonneau, Ministre de la Famille
C.C. : Monsieur Pierre Corbeil, maire de Val-d'Or
C.C. : Monsieur Philippe Couillard, Premier Ministre du Québec